

OBJET :
AFFECTATION DU
RESULTAT
D'EXPLOITATION
2015 - EAU

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCACTION CONSEIL
EN DATE DU : 05.04.2016

AFFICHAGE EN DATE
DU : 05.04.2016

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : 15.04.2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 11 avril 2016,
Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la
présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François,
CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe,
RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES
André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GRIMAUD Gérard, GARRIGUES
Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX
Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal, EL KHAZ
Sarah, SOULIER Agnès, THOMAS-DAIDE Hélène, LINOUS Stéphane, CHOPIN
Marie-Christine, THOMAS Guy, ISSALYS Jeanne, THOMAS Eric,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à Mme CATHALA-
LEGUEVAQUES Nicole,

Mme RUIZ Patricia donne procuration à M. GREFFIER Philippe,

M. BUSTOS Jean-Paul donne procuration à M. THOMAS Guy,

M. SCHNEIDER Daniel donne procuration à M. THOMAS Eric,

Secrétaire : Mme Sarah EL KHAZ,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le compte administratif EAU de l'exercice 2015 qui fait apparaître un
excédent d'exploitation s'élevant à 157 057.27 €,

Vu le résultat des années antérieures fixé à 172 229.30 €,

Soit un excédent global de 329 286.57 €.

Sur la proposition de M. le Maire d'affecter une partie de cet excédent sur
la section d'investissement tel que décrit ci-dessous.

Sur avis de la Commission des Finances en date du 07 avril 2016,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

DECIDE d'affecter une partie du résultat d'exploitation Eau comme suit :

Section investissement :	
1068 – Affectation	246 709.28 €
Section d'exploitation :	
Excédent reporté	82 577.29 €
TOTAL	329 286.57 €

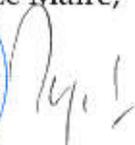
ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.
La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 11 avril 2016.



Le Maire,


Patrick MAUGARD

Ampliation faite le :
15 AVR. 2016
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
14 AVR. 2016
Par publication le :
15 AVR. 2016
Par délégation,
Le Directeur Général des Services


Hervé ANTOINE



Accusé de réception de Préfecture du 14/04/2016
N°011-211100763-20160411-2016-76-DE